

Condition général de vente

**Par Luca Melcarne Accompagnateur en Montagne pour toutes prestation
d'encadrement en montagne, sortie nature, stages photo etc...**

Luca Melcarne - Auto-entrepreneur – DE Accompagnateur en Moyenne Montagne

Siret N° 89095194000018

luca.melcarne@orange.fr

+33 7 81 73 20 13

1.-Réservations

Pour toutes réservation, un acompte de 50 % du montant total est demandé afin confirmer la sortie.

Toute réservation est effective à la réception du règlement de l'acompte. Une confirmation de bonne réception de l'acompte vous sera alors envoyé par e-mail. L'achat d'une activité encadrée vous engage. Une facture peut être émise à condition d'envoyer au minimum: nom, prénom, numéro de téléphone et adresse postal.

2. -En cas d'annulation

L'achat d'une activité encadrée n'engage que vous.

2.1. -De la part de Luca Melcarne Accompagnateur en Montagne :

La réservation peut être annulé pour cas de force majeure ou en cas d'intempéries ou de condition climatique qui pourraient atteindre votre sécurité.

Dans ce cas là il sera alors proposé une date ultérieure et si malheureusement le report d'une date n'est pas possible pour vous, alors le remboursement intégral des sommes versées sera effectué.

2.2. -De votre part :

En cas d'annulation de votre part à plus de 30 jours du départ, Luca Melcarne Accompagnateur en Montagne rembourse 100% des sommes versées.

À partir de 30 jours avant le départ, l'acompte de 50 % du prix de la prestation est alors retenu.

À partir de 4 jours avant le départ, le prix de la prestation est alors retenu. La somme total doit ainsi être versé.

2.3. -Retard:

Au bout de 30 minutes de retard l'excursion ou séjour est comme annulé de votre part.

Un geste peut tout de même être fait suivant la durée du retard.

3. -Conditions météorologiques

3.1. – Comme le prévoit l'article 2.1. relatif aux annulations, en cas de prévisions météo susceptibles de perturber le bon déroulement de la sortie (orages, fortes pluies, alertes météo, BERA élevé, etc.) Luca Melcarne se réserve le droit d'annuler la sortie jusqu'à 12h avant le début de la sortie.

3.2. – En montagne les conditions météorologiques peuvent très rapidement varier et se différencier des prévisions initialement prévues. Luca Melcarne n'étant pas en mesure de maîtriser les conditions météorologiques, aucun remboursement n'est envisageable dans le cas où un stage se déroulerait dans des conditions météo difficiles ou inadaptées ou si la durée du stage en venait à devoir être réduite. Dans tous les cas Luca Melcarne mettra tout en œuvre pour s'adapter au mieux aux conditions qu'il y a sur place.

4. -Modalités de paiements

Moyens de paiement acceptés : chèque, virement bancaire ou espèces.

5. -Assurances, encadrement et responsabilité

En tant qu'Accompagnateur En Montagne, l'encadrant dispose d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle dans le cadre de la prestation de l'encadrement. Luca Melcarne, diplômé d'état de l'accompagnateur en Montagne, ce dernier peut ainsi exercer contre rémunération selon les règles administratives, juridiques et sécuritaires qui encadrent la profession.

Les sorties naturalistes, stages photos se déroulent dans un «environnement spécifique» dit «à risque».

Toute personne doit alors prendre conscience du caractère spécifique des activités proposées, qu'il peut courir certains risques liés aux différentes particularités du milieu montagnard (altitude, terrain pente, neige, vent...). Il les assume en toute connaissance de cause et il doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par l'accompagnateur.

Luca Melcarne s'engage alors à tout mettre en œuvre pour garantir le bon déroulement de la sortie.

En revanche, Luca Melcarne n'assumera pas la responsabilité des autres services qu'il ne peut contrôler (hôtels, restaurants, compagnies de transport, etc).

En aucun cas l'accompagnateur ne sera tenu responsable des coûts additionnels, pertes, dommages matériels ou personnelles, blessures, retards et/ou pertes économiques causés par des tiers.

Luca Melcarne reste uniquement prestataire dans l'encadrement de la sortie.

6. -Transport

Luca Melcarne ne garantira pas votre transport jusqu'au point de rendez-vous. Il sera éventuellement possible d'organiser un covoiturage en fonction des places disponibles, et

ce, à titre gracieux.

7. -Bon cadeau

La durée de validité du bon cadeau est effective à partir de la date de paiement de celui-ci. Le bon cadeau est nominatif, c'est pourquoi, il est primordial de transmettre le nom, prénom et les coordonnées du bénéficiaire (numéro de téléphone, mail, ...).

Le bon cadeau sera envoyé par mail à l'acheteur au format PDF après tout règlement.

La totalité de la somme est à régler lors de l'achat d'un bon cadeau. Pour toute annulation comme le prévoit l'article 2.2 en cas d'annulation de la part du participant à moins de 30 jours de la date fixé, seulement 50 % du montant total pourra être remboursé.

8. -Votre santé

Les participants doivent prendre connaissance du niveau physique et technique des activités et devront signaler au moment de la réservation s'ils ont des problèmes de santé ou s'ils font l'objet d'un traitement médical particulier. Vous ne devez pas faire l'objet d'une contre-indication médicale à la pratique de l'activité de la marche en montagne.

9. -Équipement

L'équipement nécessaire pour les sorties vous sera indiqué lors de la réception de la fiche technique. Pour toute question n'hésitez pas à contacter Luca Melcarne. Selon le niveau technique de l'activité, Luca Melcarne peut être amené à refuser un participant qui n'aurait pas le matériel approprié qui a été demandé et ce, sans qu'aucune indemnité ne soit due.